



ABC arbitrage Mise à disposition du rapport financier annuel au 31 décembre 2024

La société ABC arbitrage annonce ce jour avoir mis à la disposition du public et déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) son rapport financier annuel au 31 décembre 2024.

Ce document contient les parties suivantes :

- Le rapport de gestion incluant le rapport sur le gouvernement d'entreprise ;
- Les comptes consolidés au 31 décembre 2024 ;
- Le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés ;
- Les comptes sociaux au 31 décembre 2024 ;
- Le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux ;
- Le rapport d'informations extra-financières fournies volontairement ;
- L'attestation du responsable du rapport financier.

Le rapport financier annuel peut être consulté sur le site internet de la société au lien suivant <u>abc-arbitrage.com</u>, dans la page « <u>Actionnaires</u> », rubrique <u>Informations financières / Rapports financiers</u>.